

## L'EFSA confirme les dangers du BPA pour la santé

Compte Test - 2014-01-23 13:37:00 - Vu sur [pharmacie.ma](http://pharmacie.ma)

Vendredi dernier, l'Autorité européenne pour la sécurité des aliments (Efsa) a fait part de conclusions selon lesquelles l'exposition au Bisphénol A (BPA) pouvait être lourde de conséquences au niveau de la santé. Par ailleurs, les seuils tolérés pour l'exposition devraient être divisés par dix, estime-t-elle. Après l'Anses, l'agence française de sécurité de l'alimentation, c'est au tour des autorités sanitaires européennes de confirmer la nocivité du bisphénol A. Cette substance chimique reconnue comme perturbateur endocrinien a été retirée des biberons en 2011 et doit disparaître de tous les emballages alimentaires en juillet 2015. Pourtant, elle figure encore aujourd'hui dans de nombreux produits.

Dans ce contexte, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a rendu public vendredi 17 janvier, un nouveau rapport concernant les risques du bisphénol A (BPA). Après s'être penchée sur "plus de 450 études portant sur les dangers potentiels" de la substance", elle y confirme son potentiel nocif. Nos "experts ont identifié des dangers pour la santé associés à l'exposition au BPA", explique l'agence reprise par le Monde. Des "effets indésirables probables" ont été identifiés "sur le foie, les reins ainsi que sur les glandes mammaires". D'après certains spécialistes, le BPA pourrait également avoir un possible retentissement "sur les systèmes reproductif, nerveux, immunitaire, métabolique et cardiovasculaire, ainsi que sur le développement de cancers".

L'EFSA recommande d'abaisser les "seuils tolérés pour l'exposition au BPA" présent dans de nombreux contenants alimentaires et dans les tickets de caisse. Selon elle, il devrait au moins être divisé par dix. Actuellement, la dose journalière tolérable (DJT) est fixé pour le BPA à 50 microgrammes par kilogramme de poids corporel par jour. L'EFSA propose donc de l'abaisser à 5 µg/kg/jour.